

# MULTIPRO EP3

Huiles

Graisses

Produits Divers

Siège social :  
ZI de Lann-Sévelin  
56850 CAUDAN  
Tél. 02 97 76 13 87  
Fax 02 97 76 13 69

Agence Commerciale :  
ZA Des Acacias  
10 Rue des Saules  
44260 SAVENAY  
Tél. 02 40 58 26 59

Agence Commerciale :  
ZI La Croix Rouge  
35770 VERN-SUR-SEICHE  
Tél. 02 99 62 15 62

## DESCRIPTION

Graisse à base minérale sélectionnée pour son pouvoir lubrifiant hydrodynamique élevé, avec un savon épaississant de lithium à haut point de fusion mécaniquement stable et résistant à l'eau.

## APPLICATIONS

Tous roulements à billes ou à rouleaux y compris très chargés tels que moyeux de roues en automobile, transport, agriculture, industrie. Egalement pour le graissage général : paliers lisses, châssis, articulations diverses, avec une excellente protection contre la corrosion aux intempéries.

La MULTIPRO EP3, consistance ferme est difficile à pomper, elle est réservée à quelques cas particuliers : moyeux, très gros roulements, vibrations et chocs intenses, manque d'étanchéité de certains paliers.

## AVANTAGES

Son caractère multi-service à haute protection (Extrême pression triple action) sous fortes charges permet de simplifier et fiabiliser le graissage.

## TOXICOLOGIE ET SECURITE

Leur composition non dangereuse conformément aux réglementations française et européenne, permet de limiter au minimum les précautions assurant un emploi inoffensif. Observer les recommandations élémentaires usuelles applicables aux lubrifiants non étiquetables.

## CARACTERISTIQUES

CARACTERISTIQUES	METHODES	UNITES	LIPROEP3
ASPECT		-	Lisse adhérent
COULEUR			marron
CONSITANCE	NLGI	NLGI	3
POINT DE GOUTTE	NFT 60-102	°C	>190
PENETRATION 60 CYCLES	NFT 60-132	1/10mm	220/250
MOYEUX WBT A 130°C	ASTM D 1263	g	2
SOUDURE 4 BILLES	IP 239	kgf	>315
USURE 4 BILLES	IP 239	mm	0.5
DELAVAGE WWO 40°C	ASTM D 1264	%mm	2
CORROSION CUIVRE	IP 112	Cotation	1 b
ANTIROUILLE EMCOR	NFT 60-135	Cotation	0-1
COUPLES A -20°C	AIR 1650	mN.m	passé
Code produit			870

Les caractéristiques techniques de cette fiche technique sont des valeurs moyennes et elles ne sauraient toutefois constituer une garantie contractuelle.

Version du 01 juillet 2003

F  
i  
c  
h  
e  
T  
e  
c  
h  
n  
i  
q  
u  
e